

RETOUR A LA MAIRIE. — A la Mairie de Roubaix, un chef-chefier d'usine, René Dubois, 22 ans, rue Jules-Delbecq, a été blessé à la main droite en mettant en route le moteur de son auto. 15 jours de repos.

RAMONAGE DES CHEMINÉES. — La Mairie vous communique : Le ramonage des cheminées est obligatoire une seule fois l'an. En conséquence, un entrepreneur de ramonage des cheminées passera à partir du samedi 3 juin pour effectuer ce travail. Le prix du ramonage de chaque cheminée a été fixé à 1 fr. 50.

PAIEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le paiement de l'impôt sur le chiffre d'affaires aura lieu à la Mairie, vendredi prochain 3 juin, toute la journée.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture de Roubaix, un manoeuvre, Louis Desmarieux, 25 ans, rue de Lille, 35, a été blessé à la main droite, en serrant des vis. Quinze jours de repos.

AS MEME ETABLISSEMENT. Guillaume Boden, 32 ans, rue de Luxembourg, 58, à Roubaix, s'est blessé au pied droit en passant sur un tas de briques. Dix jours de repos.

RETOUR A LA MAIRIE. — Le percepteur se rendra à la Mairie, le mercredi 7, de 14 à 16 heures pour recevoir les contributions et les revenus communaux, et verser les divers mandats.

CONSULTATION DES NOURISSONS. — Mercredi 7, de 13 à 15 heures, consultation des nourrissons, à l'Ecole Maternelle du Capreau, et jeudi 8, de 15 à 17 heures, à l'Ecole Maternelle du Nord-Tourcoing.

TISSUS légers, TISSUS éponge. Les plus beaux, les meilleurs. — Mais® ROBICHEZ-VERDONCK 50, Grande-Rue, à Roubaix.

CYSOING BOUVINES M. FELIX DEHAU maire depuis cinquante ans

C'est le dimanche 18 juin qu'aura lieu, à Bouvines, les fêtes du cinquantième anniversaire de haute magistrature de M. Félix Dehau.

Les préparatifs de cette fête sont en cours, et à voir le dévouement et l'empressement du Comité et des habitants, on se rend compte de toute l'estime dont est entouré ce magistrat.

M. Félix Dehau est né le 22 janvier 1846. Entré à la Providence d'Amiens en 1857, il y fit de brillantes études et en sortit bachelier.

Licencié en droit par la suite, M. Dehau

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LE PRIX DU PAIN DANS LE CANTON DE LAINNOY. — Les maîtres du canton de Lainnoy se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lainnoy, samedi, 14 h. 30, avec les représentants des boulangers. Ils ont décidé de taxer le pain à raison de 1 fr. le kilo, prix maximum, à partir du lundi 5 juin courant. A chaque changement du prix des farines, les maîtres se réuniront à nouveau pour procéder à une nouvelle taxation.

LES VACINATIONS GRATUITES. — Des séances publiques de vaccination auront lieu aux dates ci-après : A l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.

LES VACINATIONS GRATUITES. — Des séances publiques de vaccination auront lieu aux dates ci-après : A l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.

LES VACINATIONS GRATUITES. — Des séances publiques de vaccination auront lieu aux dates ci-après : A l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.

LES VACINATIONS GRATUITES. — Des séances publiques de vaccination auront lieu aux dates ci-après : A l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.

LES VACINATIONS GRATUITES. — Des séances publiques de vaccination auront lieu aux dates ci-après : A l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.

LES VACINATIONS GRATUITES. — Des séances publiques de vaccination auront lieu aux dates ci-après : A l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.

LES VACINATIONS GRATUITES. — Des séances publiques de vaccination auront lieu aux dates ci-après : A l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.

LES VACINATIONS GRATUITES. — Des séances publiques de vaccination auront lieu aux dates ci-après : A l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.

LES VACINATIONS GRATUITES. — Des séances publiques de vaccination auront lieu aux dates ci-après : A l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.

LES VACINATIONS GRATUITES. — Des séances publiques de vaccination auront lieu aux dates ci-après : A l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.

LES VACINATIONS GRATUITES. — Des séances publiques de vaccination auront lieu aux dates ci-après : A l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.

LES VACINATIONS GRATUITES. — Des séances publiques de vaccination auront lieu aux dates ci-après : A l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.

LES VACINATIONS GRATUITES. — Des séances publiques de vaccination auront lieu aux dates ci-après : A l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.; à l'Ecole de Filles de la rue de la Poste, les 8 et 9 juin, de 10 h. à 12 h.

3 FRANCOIS TOURCOING

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 3 JUIN :

HIPODROME DE LAINNOY. — A 10 heures, matinée et soirée : LA REVUE DE SABA. 91426

Bains municipaux : de 9 h. à 11 h.

Concert public, rond-point des rues Fénelon et Arago à 11 h. 30, par le « Fraternelle ».

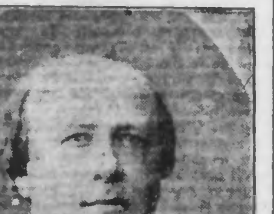
Pharmacies de garde : MM. Decouzelac, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5; Noll, rue d'Anvers, 22; Dujardin, place des Phaléniens, 6.

Jardin botanique, rue de Guisnes : de 9 h. à midi et de 14 à 19 h.

Jardin public, rue Nationale : de 9 h. du matin à 21 h.

Le jubilé de 60 ans de prêtre de M. l'abbé Pélabon curé de Saint-Eloi, au Blanc-Sea

L'exemple d'un prêtre dévoué et aimé comme M. Pélabon, qui s'est acquis la rude expérience



M. l'abbé Pélabon curé de Saint-Eloi, au Blanc-Sea

de soixante années de ministère et porté agréablement et fièrement ses quatre-vingt-cinq ans, n'est-ce pas un exemple rare ?

Il fut le prêtre de Saint-Eloi, au Blanc-Sea, au milieu desquels M. l'abbé Pélabon remplit son fructueux ministère depuis 32 ans déjà, se retirant le 4 juillet prochain, de fêter dignement son vénéré pasteur.

Faire une esquisse de la biographie de M. le curé du Blanc-Sea, dont la vie est si romanesque, n'est-ce pas le meilleur éloge qu'on puisse faire de lui ?

Après de brillantes études au Petit-Séminaire de Cambrai, M. l'abbé Pélabon est ordonné en 1862. Puis il devient vicaire de Lomme. Il est nommé curé de la Colonie pénitentiaire de Loos : pendant 14 ans, il montre dans cette fonction le dévouement le plus obscur et le plus infatigable. Il est appelé, en 1882, à la cure d'Houplain. Enfin, il est nommé curé de Saint-Eloi en 1890.

Alors de ses qualités, M. l'abbé Pélabon se montre dès le début de son ministère au Blanc-Sea, zélé et travailleur. Il restaure l'église, il fait construire plusieurs écoles libres, puis un cercle pour les hommes, qu'il ouvre le 15 mai 1909. Le curé du Blanc-Sea n'est pas seulement zélé à son poste, il est aussi très sympathique.

Dernièrement, M. Pélabon, toujours désireux de voir son église plus belle et plus belle, a fait procéder à l'installation de l'éclairage électrique, à l'installation de l'éclairage électrique, à l'installation de l'éclairage électrique.

LE RETOUR DE NOS MORTS

Nouvelle arrivée de vingt-quatre corps

La Mairie nous communique la liste des corps de militaires qui seront transportés au cimetière de la gare à la Salle des Hospices, le lundi 5 juin 1922, à 10 heures précises :

Louis Desurain, soldat au 156 R. A.; Edmond Becq, caporal R. I.; Emile Buysens, soldat, 236 R. I.; Henri Deloigne, soldat, 108 R. I.; David Derrier, soldat, 236 R. I.; Arthur Desreumaux, soldat, 66 R. I.; Henri Lecoutre, sergent, 326 R. I.; Ernest Ross, soldat, 88 R. I.; Marcel Roth, soldat, 176 R. I.; André Wasles, caporal, 162 R. I.; Arthur Wau, soldat, 116 R. I.; Victor Legallais, soldat.

LE RETOUR DE NOS MORTS

Nouvelle arrivée de vingt-quatre corps

La Mairie nous communique la liste des corps de militaires qui seront transportés au cimetière de la gare à la Salle des Hospices, le lundi 5 juin 1922, à 10 heures précises :

Louis Desurain, soldat au 156 R. A.; Edmond Becq, caporal R. I.; Emile Buysens, soldat, 236 R. I.; Henri Deloigne, soldat, 108 R. I.; David Derrier, soldat, 236 R. I.; Arthur Desreumaux, soldat, 66 R. I.; Henri Lecoutre, sergent, 326 R. I.; Ernest Ross, soldat, 88 R. I.; Marcel Roth, soldat, 176 R. I.; André Wasles, caporal, 162 R. I.; Arthur Wau, soldat, 116 R. I.; Victor Legallais, soldat.

LE RETOUR DE NOS MORTS

Nouvelle arrivée de vingt-quatre corps

La Mairie nous communique la liste des corps de militaires qui seront transportés au cimetière de la gare à la Salle des Hospices, le lundi 5 juin 1922, à 10 heures précises :

Louis Desurain, soldat au 156 R. A.; Edmond Becq, caporal R. I.; Emile Buysens, soldat, 236 R. I.; Henri Deloigne, soldat, 108 R. I.; David Derrier, soldat, 236 R. I.; Arthur Desreumaux, soldat, 66 R. I.; Henri Lecoutre, sergent, 326 R. I.; Ernest Ross, soldat, 88 R. I.; Marcel Roth, soldat, 176 R. I.; André Wasles, caporal, 162 R. I.; Arthur Wau, soldat, 116 R. I.; Victor Legallais, soldat.

LE RETOUR DE NOS MORTS

Nouvelle arrivée de vingt-quatre corps

La Mairie nous communique la liste des corps de militaires qui seront transportés au cimetière de la gare à la Salle des Hospices, le lundi 5 juin 1922, à 10 heures précises :

Louis Desurain, soldat au 156 R. A.; Edmond Becq, caporal R. I.; Emile Buysens, soldat, 236 R. I.; Henri Deloigne, soldat, 108 R. I.; David Derrier, soldat, 236 R. I.; Arthur Desreumaux, soldat, 66 R. I.; Henri Lecoutre, sergent, 326 R. I.; Ernest Ross, soldat, 88 R. I.; Marcel Roth, soldat, 176 R. I.; André Wasles, caporal, 162 R. I.; Arthur Wau, soldat, 116 R. I.; Victor Legallais, soldat.

LE RETOUR DE NOS MORTS

Nouvelle arrivée de vingt-quatre corps

La Mairie nous communique la liste des corps de militaires qui seront transportés au cimetière de la gare à la Salle des Hospices, le lundi 5 juin 1922, à 10 heures précises :

Louis Desurain, soldat au 156 R. A.; Edmond Becq, caporal R. I.; Emile Buysens, soldat, 236 R. I.; Henri Deloigne, soldat, 108 R. I.; David Derrier, soldat, 236 R. I.; Arthur Desreumaux, soldat, 66 R. I.; Henri Lecoutre, sergent, 326 R. I.; Ernest Ross, soldat, 88 R. I.; Marcel Roth, soldat, 176 R. I.; André Wasles, caporal, 162 R. I.; Arthur Wau, soldat, 116 R. I.; Victor Legallais, soldat.

LE RETOUR DE NOS MORTS

Nouvelle arrivée de vingt-quatre corps

La Mairie nous communique la liste des corps de militaires qui seront transportés au cimetière de la gare à la Salle des Hospices, le lundi 5 juin 1922, à 10 heures précises :

Louis Desurain, soldat au 156 R. A.; Edmond Becq, caporal R. I.; Emile Buysens, soldat, 236 R. I.; Henri Deloigne, soldat, 108 R. I.; David Derrier, soldat, 236 R. I.; Arthur Desreumaux, soldat, 66 R. I.; Henri Lecoutre, sergent, 326 R. I.; Ernest Ross, soldat, 88 R. I.; Marcel Roth, soldat, 176 R. I.; André Wasles, caporal, 162 R. I.; Arthur Wau, soldat, 116 R. I.; Victor Legallais, soldat.

LE RETOUR DE NOS MORTS

Nouvelle arrivée de vingt-quatre corps

La Mairie nous communique la liste des corps de militaires qui seront transportés au cimetière de la gare à la Salle des Hospices, le lundi 5 juin 1922, à 10 heures précises :

Louis Desurain, soldat au 156 R. A.; Edmond Becq, caporal R. I.; Emile Buysens, soldat, 236 R. I.; Henri Deloigne, soldat, 108 R. I.; David Derrier, soldat, 236 R. I.; Arthur Desreumaux, soldat, 66 R. I.; Henri Lecoutre, sergent, 326 R. I.; Ernest Ross, soldat, 88 R. I.; Marcel Roth, soldat, 176 R. I.; André Wasles, caporal, 162 R. I.; Arthur Wau, soldat, 116 R. I.; Victor Legallais, soldat.

LES PUPILLES DE LA NATION. — Deux sœurs à la mer (à Zuydcoote) d'une durée de six semaines environ, sont organisées pour les Pupilles de la Nation dont l'état de santé laisse à désirer.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants adresser une demande au Bureau des Pupilles (Mairie) pour le 6 juin au plus tard.

Un certificat médical (annexé à la demande) justifiera la nécessité d'un séjour à la mer.

LES PUPILLES DE LA NATION. — Deux sœurs à la mer (à Zuydcoote) d'une durée de six semaines environ, sont organisées pour les Pupilles de la Nation dont l'état de santé laisse à désirer.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants adresser une demande au Bureau des Pupilles (Mairie) pour le 6 juin au plus tard.

Un certificat médical (annexé à la demande) justifiera la nécessité d'un séjour à la mer.

LES PUPILLES DE LA NATION. — Deux sœurs à la mer (à Zuydcoote) d'une durée de six semaines environ, sont organisées pour les Pupilles de la Nation dont l'état de santé laisse à désirer.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants adresser une demande au Bureau des Pupilles (Mairie) pour le 6 juin au plus tard.

Un certificat médical (annexé à la demande) justifiera la nécessité d'un séjour à la mer.

LES PUPILLES DE LA NATION. — Deux sœurs à la mer (à Zuydcoote) d'une durée de six semaines environ, sont organisées pour les Pupilles de la Nation dont l'état de santé laisse à désirer.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants adresser une demande au Bureau des Pupilles (Mairie) pour le 6 juin au plus tard.

Un certificat médical (annexé à la demande) justifiera la nécessité d'un séjour à la mer.

LES PUPILLES DE LA NATION. — Deux sœurs à la mer (à Zuydcoote) d'une durée de six semaines environ, sont organisées pour les Pupilles de la Nation dont l'état de santé laisse à désirer.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants adresser une demande au Bureau des Pupilles (Mairie) pour le 6 juin au plus tard.

Un certificat médical (annexé à la demande) justifiera la nécessité d'un séjour à la mer.

LES PUPILLES DE LA NATION. — Deux sœurs à la mer (à Zuydcoote) d'une durée de six semaines environ, sont organisées pour les Pupilles de la Nation dont l'état de santé laisse à désirer.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants adresser une demande au Bureau des Pupilles (Mairie) pour le 6 juin au plus tard.

Un certificat médical (annexé à la demande) justifiera la nécessité d'un séjour à la mer.

LES PUPILLES DE LA NATION. — Deux sœurs à la mer (à Zuydcoote) d'une durée de six semaines environ, sont organisées pour les Pupilles de la Nation dont l'état de santé laisse à désirer.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants adresser une demande au Bureau des Pupilles (Mairie) pour le 6 juin au plus tard.

Un certificat médical (annexé à la demande) justifiera la nécessité d'un séjour à la mer.

LES PUPILLES DE LA NATION. — Deux sœurs à la mer (à Zuydcoote) d'une durée de six semaines environ, sont organisées pour les Pupilles de la Nation dont l'état de santé laisse à désirer.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants adresser une demande au Bureau des Pupilles (Mairie) pour le 6 juin au plus tard.

Un certificat médical (annexé à la demande) justifiera la nécessité d'un séjour à la mer.

LES PUPILLES DE LA NATION. — Deux sœurs à la mer (à Zuydcoote) d'une durée de six semaines environ, sont organisées pour les Pupilles de la Nation dont l'état de santé laisse à désirer.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants adresser une demande au Bureau des Pupilles (Mairie) pour le 6 juin au plus tard.

Un certificat médical (annexé à la demande) justifiera la nécessité d'un séjour à la mer.

LES PUPILLES DE LA NATION. — Deux sœurs à la mer (à Zuydcoote) d'une durée de six semaines environ, sont organisées pour les Pupilles de la Nation dont l'état de santé laisse à désirer.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants adresser une demande au Bureau des Pupilles (Mairie) pour le 6 juin au plus tard.

Un certificat médical (annexé à la demande) justifiera la nécessité d'un séjour à la mer.

LES PUPILLES DE LA NATION. — Deux sœurs à la mer (à Zuydcoote) d'une durée de six semaines environ, sont organisées pour les Pupilles de la Nation dont l'état de santé laisse à désirer.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants adresser une demande au Bureau des Pupilles (Mairie) pour le 6 juin au plus tard.

Un certificat médical (annexé à la demande) justifiera la nécessité d'un séjour à la mer.

LES PUPILLES DE LA NATION. — Deux sœurs à la mer (à Zuydcoote) d'une durée de six semaines environ, sont organisées pour les Pupilles de la Nation dont l'état de santé laisse à désirer.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants adresser une demande au Bureau des Pupilles (Mairie) pour le 6 juin au plus tard.

Un certificat médical (annexé à la demande) justifiera la nécessité d'un séjour à la mer.

LES PUPILLES DE LA NATION. — Deux sœurs à la mer (à Zuydcoote) d'une durée de six semaines environ, sont organisées pour les Pupilles de la Nation dont l'état de santé laisse à désirer.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants adresser une demande au Bureau des Pupilles (Mairie) pour le 6 juin au plus tard.

Un certificat médical (annexé à la demande) justifiera la nécessité d'un séjour à la mer.

UN CYCLISTE RENVERSE PAR UNE AUTOMOBILE. — A l'angle des rues de la Cloche et de Tourcoing, vers 14 h. 20, un cycliste, M. Raymond Vittel, professeur de boxe, demeurant rue des Plats, 83, a été renversé par l'automobile de M. Wollemme, fabricant de fusées, rue de Bousbais. Le cycliste se releva indemne de blessures, mais sa machine fut quelque peu avariée.

OBSERVEZ LE REGLEMENT. — Un cultivateur, Nestor Delputte, demeurant rue Basse, à Mouvoux, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir vidé un trou d'égout.

POLICE DU ROULAGE. — Contrevenant à l'article 10 du règlement de l'autonomie de l'arrondissement de Roubaix, le cycliste Eugène Blawie, mécanicien, à Mouscron, rue d'Herseaux, pour avoir circulé sur le côté gauche de la chaussée.

VIOLENCES LEGERES. — Contrevenant à l'article 10 du règlement de l'autonomie de l'arrondissement de Roubaix, le cycliste Eugène Blawie, mécanicien, à Mouscron, rue d'Herseaux, pour avoir circulé sur le côté gauche de la chaussée.

FAITES VOUS CUISINE AU GAZ

Grand choix d'appareils en vente et en LOCATION au magasin, 27, rue Carnot, Tourcoing. Rapidité. — Propreté. — Économie. 90790

BLESSE A LA MAIN. — Au chantier de la S. G. E., un apprenti, Gérard Vanderhagen, 15 ans, rue Gambetta, 9, à Watrelos, s'est blessé à la main gauche en donnant un coup de marteau. 10 jours de repos.

UNE CONFERENCE AU PATRONAGE DES GARÇONS. — Une conférence très intéressante, accompagnée de projections, sera donnée à l'Association des garçons, rue Négrier, mercredi 7 juin, à 20 heures, par le R. P. Boudewyn, des Pères Blancs.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE POUR LA MUSIQUE MUNICIPALE. — On nous prie d'insérer : Le Conseil d'Administration de la Musique Municipale informe la population que la souscription arrêtée à ce jour se monte à 7455 fr. 80, et adresse ses chaleureux remerciements aux nombreux et généreux souscripteurs.

MARCOEN-BARCEL. — La réception de l'impôt sur le chiffre d'affaires aura lieu 29, rue de Lille, les mardi 13, mercredi 14 et jeudi 15 juin.

RETOUR DU FRONT. — Le vendredi 9 juin, à 11 h., arrivera en gare de la Madeleine, le convoi du soldat Eugène Komes, du 206 bataillon C.I., mort pour la France le 13 octobre 1914. Le frère de ce brave, dont le corps a été exhumé du cimetière Hannebaux, habite rue de l'Église, 34.

RETOUR DU FRONT. — Le vendredi 9 juin, à 11 h., arrivera en gare de la Madeleine, le convoi du soldat Eugène Komes, du 206 bataillon C.I., mort pour la France le 13 octobre 1914. Le frère de ce brave, dont le corps a été exhumé du cimetière Hannebaux, habite rue de l'Église, 34.

RETOUR DU FRONT. — Le vendredi 9 juin, à 11 h., arrivera en gare de la Madeleine, le convoi du soldat Eugène Komes, du 206 bataillon C.I., mort pour la France le 13 octobre 1914. Le frère de ce brave, dont le corps a été exhumé du cimetière Hannebaux, habite rue de l'Église, 34.

RETOUR DU FRONT. — Le vendredi 9 juin, à 11 h., arrivera en gare de la Madeleine, le convoi du soldat Eugène Komes, du 206 bataillon C.I., mort pour la France le 13 octobre 1914. Le frère de ce brave, dont le corps a été exhumé du cimetière Hannebaux, habite rue de l'Église, 34.

RETOUR DU FRONT. — Le vendredi 9 juin, à 11 h., arrivera en gare de la Madeleine, le convoi du soldat Eug